



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉZÉNOBRES
N° DEL 030 348 26A0018

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>			<u>DATE DE LA CONVOCATION</u>	<u>DATE DE LA SÉANCE</u>
<u>AFFÉRENTS AU CONSEIL</u>	<u>EN EXERCICE</u>	<u>QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION</u>		
19	19	19	09/04/2026	15/04/2026

Séance du mercredi 15 avril 2026

L'an deux mil vingt six et le mercredi 15 avril à 18:30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil municipal de Vézénobres. Sous la présidence de : M. OMBRAS Sébastien, Maire de Vézénobres.

GLAD Ghislaine a été élue secrétaire de séance.

Présents : PIGRENET T., OMBRAS S., BOURRIE D., GUYOT R., DAUVERGNE M., RICHARD Y., BORNET B., WERKEYN M., SERAFINO J-C.

Présentes : BERENGER C., GLAD G., BRES V., MARTIN B.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme LOUBET N. donne pouvoir à Mme BRES V.
Mme ALLEMAND L. donne pouvoir à M. OMBRAS S.
Mme TOURNIER A-L. Donne pouvoir à Mme GLAD G.
Mme CHAPTAL C. donne pouvoir à Mme BERENGER C.
Mme LAROPPE C. donne pouvoir à M. DAUVERGNE M.

Absent(e)s :

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

FINANCES LOCALES
SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (1800 €)

Monsieur le Maire, rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article D.2311-5

Vu les crédits ouverts à cet effet au budget prévisionnel 2026 chapitre 65,

Conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil Municipal se doit, en complément des crédits ouverts au budget prévisionnel, de délibérer sur les montants attribués au CCAS ;

Monsieur le Maire propose donc de verser au CCAS, les subventions suivantes :

ORGANISMES PUBLICS	SUBVENTION
CCAS	1 800,00 €
	1 800,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE

(POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0)

- **D'ATTRIBUER ET DE VERSER** une subvention de fonctionnement aux organismes pré-cités,
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à ce projet.

Je certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour extrait conforme
Le Maire de Vézénobres



